



Opération Parrainage 2010

Parrain de

La France Mutualiste

découvrez vos **avantages**
et choisissez vos **cadeaux**

www.la-france-mutualiste.fr

Vos **avantages** **Parrain**

- 1** **1000 points** (soit l'équivalent de **50€**) sont crédités sur votre compte points à chaque parrainage validé
- 2** **20€** seront versés par La France Mutualiste sur le contrat choisi par votre filleul
- 3** Un chéquier « **Privilège** » vous est offert
- 4** Vous bénéficiez d'un espace **Parrain** avec de multiples **avantages**



Règ

Article

La Fran

Article

Les com

• RMC •

Article

Peut être

à La Fra

- des sa

- des me

Peut être

n'est pas

Article

Tous les

www.la-

chaque

par télép

en conta

docume

d'adhés

cachet o

Le(s) fill

contrat à

Article

Le parr

cités à l'

de la Po

Le nomb

Pour qu

- utilis

complé

- effect

mutual

Article

Pour tou

- 20 € s

ACTER

versem

- le parr

- le parr

fin d'op

- à chaq

imméd

plusie

Règlement opération Parrainage 2009-2010

Article 1 : Objet et durée de l'opération

La France Mutualiste organise, du 1^{er} mars 2009 au 31 décembre 2010, une opération de parrainage.

Article 2 : Contrats concernés

Les contrats assurés par La France Mutualiste cités ci-dessous :

- RMC • Actéparagne 2 • Rentéparagne • Funéparagne • ARES

Article 3 : Qui peut participer ?

Peut être PARRAIN tout adhérent, personne physique majeure ayant au moins un contrat en cours à La France Mutualiste, à l'exception :

- des salariés de la Mutuelle,
- des membres du Conseil d'Administration de La France Mutualiste.

Peut être FILLEUL toute personne physique qui n'est pas salariée à La France Mutualiste et qui n'est pas déjà adhérente à La France Mutualiste.

Article 4 : Déroulement de l'opération

Tous les adhérents remplissant les conditions pour être parrain sont informés de l'opération sur : www.la-france-mutualiste.fr, dans le bulletin trimestriel "L'Alliée de votre Avenir", et au sein de chaque délégation. Ils communiquent à La France Mutualiste les coordonnées de leur(s) filleul(s) par téléphone, en remplissant la fiche contact depuis le site Internet www.la-france-mutualiste.fr, ou en contactant leur délégation de rattachement. La France Mutualiste adresse au(x) filleul(s) une documentation avec les demandes d'adhésion du ou des contrat(s) choisi(s). Ces demandes d'adhésions doivent parvenir à La France Mutualiste au plus tard le 31 décembre 2010 inclus, cachet de la Poste faisant foi.

Le(s) filleul(s) accepte(nt) que La France Mutualiste informe leur parrain qu'il(s) a (ont) souscrit un contrat à La France Mutualiste.

Article 5 : Modalités et validation du parrainage

Le parrainage concerne exclusivement les dossiers complets de demande d'adhésion des contrats cités à l'article 2 reçus à la Mutuelle à partir du 1^{er} mars et jusqu'au 31 décembre 2010 inclus, cachet de la Poste faisant foi.

Le nombre de parrainages est limité à 20 par année civile.

Pour que le parrainage puisse être validé, le filleul doit :

- utiliser la demande d'adhésion portant les coordonnées de son parrain (nom, prénom, adresse complète, n° d'adhérent).
- effectuer un versement initial au moins égal au minimum réglementaire imposé par le règlement mutualiste du contrat souscrit.

Article 6 : Cadeaux parrainage

Pour tout contrat souscrit par le filleul :

- 20 € sont versés par La France Mutualiste sur le 1^{er} contrat souscrit par le filleul. Pour les contrats ACTEPARGNE2 et ARES, ce montant sera affecté selon la répartition choisie par le filleul pour son versement initial. Cet abondement de 20 € est considéré comme un versement sans frais ;
- le parrain peut se connecter au site Internet dédié et bénéficier de tous les avantages de sa carte « parrain ».
- le parrain bénéficie des avantages de la carte pendant une durée de 1 an à compter de la date de fin d'opération.
- à chaque parrainage, le parrain reçoit 1000 points (valeur totale : 50 €), cumulables ou utilisables immédiatement, qui pourront être échangés contre des cadeaux à choisir parmi une sélection de plusieurs milliers de références. La date de fin d'opération parrainage fera foi pour une durée de

un an quant à l'utilisation des avantages du programme de parrainage. Les points ne peuvent en aucun cas être échangés contre leur valeur en euros.

- le parrain peut accéder à son compte points par Internet, par téléphone ou directement auprès de sa délégation.
- La France Mutualiste se réserve le droit d'attribuer des points supplémentaires à l'occasion d'opérations promotionnelles.

Un seul parrainage sera validé quel que soit le nombre de contrats souscrits par un même filleul. L'ouverture d'un contrat en co-souscription donne droit au versement d'un seul abondement de 20 euros pour les deux souscripteurs, ainsi que de 1000 points pour le parrain.

Article 7 : Chéquier « Privilège »

La France Mutualiste offre un chéquier "Privilège" à tous les parrains dès le 1^{er} parrainage validé. Les offres contenues dans le chéquier "Privilège" doivent être consommées avant le 30 novembre 2011 (fin de validité des offres négociées). Pour bénéficier des offres du chéquier, le parrain doit renseigner le ou les chèques "Privilège" (nom, prénom, numéro d'adhérent, numéro de téléphone et adresse) et les retourner à aqoba dont les coordonnées figurent au dos de chacun des chèques. Les chèques "Privilège" n'ont aucune valeur monétaire ; ils permettent au parrain de passer commande ou de demander la documentation lui permettant de passer commande et de bénéficier des offres.

Les offres sont au nombre de cinq et sont proposées par les prestataires suivants : NDS Voyages/ Croisières Notre Temps, Smartbox*, Kdovino, Toutabo, Mind Autonomy Research qui consentent au parrain une remise sur leur prestation. En cas de litige entre le prestataire et le parrain, la France Mutualiste ne pourra être tenue pour responsable.

* le prix et le nom des coffrets cadeaux sont susceptibles d'être modifiés

Article 8 : Réserves

Le parrain s'engage à parrainer exclusivement des membres de sa famille, des amis ou des relations et à ne pas avoir recours à des moyens apparaissant comme illégaux ou frauduleux.

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 30 juin 2011.

La France Mutualiste se réserve le droit :

- de refuser tout parrainage qui lui semblerait litigieux,
 - d'interrompre à tout moment l'opération ou d'en modifier le règlement sans préavis.
- La participation à l'opération "parrainage 2009-2010" implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 9 : Données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le parrain dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant. Il peut exercer ce droit en s'adressant à Société aqoba, - 45 rue de Loumel - 75015 Paris - Tel : 0805 405 505. Ces informations sont destinées à aqoba et à La France Mutualiste, et sont nécessaires au traitement de ses points de parrainage. Ces informations sont susceptibles d'être transmises à des tiers pour les besoins de la gestion de son compte points, notamment à notre fournisseur de cadeaux. Le parrain accepte expressément que les données le concernant leur soient ainsi transmises. aqoba s'engage à ce que les données personnelles du parrain ne soient pas utilisées à des fins publicitaires, ou extérieures à l'Opération de Parrainage de La France Mutualiste.

Article 10 : Dépôt et validation du règlement

Le présent règlement est déposé chez Maître Didier Richard, huissier de justice associé - 18 avenue Charles de Gaulle - 92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex.

Comment gérer vos points cadeaux ?



A chaque nouveau parrainage, vous recevez 1000 points (valeur totale **50€**) sur votre **compte points**.

Vous pouvez les cumuler ou les échanger contre des cadeaux ou des chèques cadeaux de votre choix. Vos cadeaux sont livrés chez vous sans frais de port dans un **délaï moyen de 4 à 8 jours** (soumis à des variations suivant les cadeaux commandés).

Comment commander

- soit à l'aide du catalogue papier et du bon de commande joint
- soit par téléphone, en appelant le 0805 405 505 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00
- soit par Internet, sur la plateforme <http://parrainage.la-france-mutualiste.fr>, rubrique "Accéder à mes points Cadeaux"

Découvrez vite la sélection de cadeaux de La France Mutualiste !

ux ou
livrés
jours

liste.fr,



399
points

Ballot d'orangettes
250 g



617
points

Le Patrimoine
de l'Humanité
25 ans d'images Géo



726
points

Coffret Dégustation



882
points

Décoration solaire
sur tige



999
points

Raclette 6 coupelles
Jour de Fêtes TEFAL



1000
points

Chèque cadeaux
multi-enseignes
(valeur de 50 €)

soit 1 parrainage

<1000
points

Photos des produits et textes non contractuels, dans la limite des stocks disponibles
Articles soumis à d'éventuelles variations de points (à la hausse comme à la baisse).



Découvrez vite la sélection de cadeaux...

de

entre
1001
et
2000
points

soit **2** parrainages

Photos des produits et textes non contractuels, dans la limite des stocks disponibles
Articles soumis à d'éventuelles variations de points (à la hausse comme à la baisse)



1027
points

Valisette Périgord
Gourmand



1202
points

SEB Vitasaveur
Turbo Diffusion
Ultra Compact



1492
points

Service Expresso
Rond Kaffee en inox



1766
points

Coffret Tokyo
Champagnes
LANSON



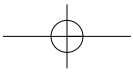
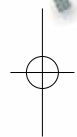
1816
points

Fer à repasser
Ultimate auto clean 300
CALOR



2000
points

Chèque cadeaux
multi-enseignes
(valeur de 100 €)



de La France Mutualiste !

soit **3** parrainages

entre
2001
et
3000
points



2030
points

Service 30 pièces
GARDEN SPIRIT



2110
points

Coffret 6 bouteilles Listrac
Château Bellevue Laffont
Cru Bourgeois 2002 (Bordeaux)



2423
points

Coffret cadeaux
Chambres d'Hôtes
Gourmandes



2704
points

Passion Sud Ouest
COMTESSE DU BARRY



2871
points

Robot Masterchef 8000
blanc pearly MOULINEX



3000
points

Chèque cadeaux
multi-enseignes
(valeur de 150 €)

Photos des produits et textes non contractuels, dans la limite des stocks disponibles. Articles soumis à d'éventuelles variations de points (à la hausse comme à la baisse).

Découvrez vite la sélection de cadeaux...

de

entre
3001
et
4000
points

soit **4** parrainages



3057
points

Cafetière Silver Art
ROWENTA



3100
points

Tonnelle pliante



3433
points

Autocuiseur Novia 6L
LAGOSTINA



3480
points

Table dessert
barbecue



3699
points

Cocotte ovale 29 cm
cerise LE CREUSET



4000
points

Chèque cadeaux
multi-enseignes
(valeur de 200 €)

Photos des produits et textes non contractuels, dans la limite des stocks disponibles
Articles soumis à d'éventuelles variations de points (à la hausse comme à la baisse)

3100 3256 3500 3650 3800 3950 4100 4250 4400 4550 4700 4850 5000



de La France Mutualiste !

soit **5** parrainages

entre
4001
et
5000
points



4181
points

Aspirateur sans sac Intens
Animal Care ROWENTA



4223
points

Coffret cadeaux Evasion
Gourmande



4091
points

Boutis By Cotolaine
CLAUDIE ROUGE
230 x 250 cm



4454
points

Robot ménager
700W bol 2.5 L
MORPHY RICHARDS



4980
points

Coffret bois 6 couteaux
de table LAGUIOLE



5000
points

Chèque cadeaux
multi-enseignes
(valeur de 250 €)

Photos des produits et textes non contractuels, dans la limite des stocks disponibles
Articles soumis à d'éventuelles variations de points (à la hausse comme à la baisse).

Découvrez vite la sélection de cadeaux...

de

Photos des produits et textes non contractuels, dans la limite des stocks disponibles
Articles soumis à d'éventuelles variations de points (à la hausse comme à la baisse)

entre
5001
et
6000
points

soit **6** parrainages



5054
points

Appareil numérique
Ultra Compact 7010 anthracite
OLYMPUS



5538
points

Nutricook 8 L - SEB



6000
points

Chèque cadeaux
multi-enseignes
(valeur de 300 €)

entre
6001
et
7000
points

soit **7** parrainages



6936
points

Service de table Modulo
Color Tentation
GUY DEGRENNE



6628
points

Tondeuse thermique
autotractivée ADVANCE
4 Temps 3,5ch DOLMAR



7000
points

Chèque cadeaux
multi-enseignes
(valeur de 350 €)



de La France Mutualiste !



7177
points

Vélo d'appartement
BH FITNESS
RHYNO MAX Program



7716
points

Coffret Prestige
Comtesse du Barry



8260
points

Barbecue gaz
2 feux + réchaud Dim
118x105x50 cm

soit **8** parrainages



8000
points

Chèque cadeaux
multi-enseignes
(valeur de 400 €)

entre
7001
et
8000
points

soit **9** parrainages



9000
points

Chèque cadeaux
multi-enseignes
(valeur de 450 €)

entre
8001
et
9000
points

Photos des produits et textes non contractuels, dans la limite des stocks disponibles.
Articles soumis à d'éventuelles variations de points (à la hausse comme à la baisse).

Découvrez vite la sélection de cadeaux de La France Mutualiste !

entre
9001
et
10000
points

soit **10** parrainages



9074
points

Les Couverts Modulo Miroir
GUY DEGRENNE



9778
points

Billard Milford
RENÉ PIERRE

10000
points

Chèque cadeaux
multi-enseignes
(valeur de 500€)



Photos des produits et textes non contractuels, dans la limite des stocks disponibles
Articles soumis à d'éventuelles variations de points (à la hausse comme à la baisse)

NOU
20

9001 9150 9250 9500 9800 9910



Et en plus de tous ces cadeaux votre chéquier "Privilège"



Profitez des chèques "Privilège", offres spécialement négociées pour vous.

La France Mutualiste vous propose des réductions spéciales auprès de ses 5 partenaires : croisières NDS Voyages/Croisières Notre Temps, coffrets Smartbox, vins Kdovino, abonnements magazines Toutabo et logiciels Memo-Technik de Mind Autonomy Research.

N'attendez plus ! Découvrez-les dans votre chéquier "Privilège"

Comment bénéficier de ces offres ?

Sélectionnez le ou les chèques "Privilège" qui vous intéressent et reportez-vous directement à la procédure à suivre, indiquée au dos de chacun des chèques "Privilège".



Comment accéder à votre espace Parrain ?

Avec
votre Carte Parrain.

Vous pouvez dès aujourd'hui vous connecter sur le site <http://parrainage.la-france-mutualiste.fr> afin de découvrir **tous les avantages dont vous bénéficiez.**



Pour accéder à cet espace exclusivement dédié aux parrains de La France Mutualiste, vous devrez renseigner votre nom d'utilisateur (numéro d'adhérent, rappelé sur votre carte Parrain) ainsi que le mot de passe qui vous a été envoyé par courrier.

En cas de perte de votre mot de passe, n'hésitez pas à nous contacter au 0805 405 505* (appel gratuit depuis un poste fixe)



* Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00

Découvrez les avantages de votre Carte Parrain

Profitez de vos avantages

pendant un an

à compter de la date

de votre dernier parrinage



1 Partez en vacances à prix réduits grâce à l'échange de maisons



2 Bénéficiez gratuitement pendant 6 mois d'un **coffre-fort virtuel**® pour stocker tous vos documents: contrats, documents bancaires...



3 Découvrez un nouveau mode de transport économique et convivial avec le **co-voiturage**



4 Entrez en contact et partagez votre expérience avec les autres parrains à travers le **forum de discussion**



Pour toute question concernant
les contrats de La France Mutualiste
ou les modalités de parrainage, contactez :

■ **La France Mutualiste**
par téléphone au **01.40.53.78.00**

■ **Votre délégation de référence**
(liste sur www.la-france-mutualiste.fr rubrique « Implantations »)
Pour toute question concernant les avantages de votre carte Parrain,
l'accès à vos points cadeaux et vos commandes,
appelez le **0805 405 505** (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00
ou connectez-vous sur <http://parrainage.la-france-mutualiste.fr>

Document non contractuel – 02-2010

La France Mutualiste

Mutuelle Nationale de Retraite et d'Épargne
d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre

soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité.

Numéro au Registre National des Mutuelles 775 691 132

44, avenue de Villiers – 75017 Paris



La France Mutualiste
44 avenue de Villiers - 75854 Paris Cedex 17 - Tél. : 01 40 53 78 00
www.la-france-mutualiste.fr